

par les *Chiques*. Lorsque l'animal vient de piquer, la peau présente une petite tache blanchâtre entourée d'un cercle inflammatoire. Plus tard le tissu se gonfle, se boursofle, se déforme. Quand les parasites sont nombreux et rapprochés, le désordre peut acquérir une certaine gravité. Il n'est pas rare de rencontrer des nègres dont les pieds ont été tellement endommagés par ces parasites, que les phalanges des doigts ont disparu.

M. Dassier a vu plusieurs fois des érysipèles se déclarer sur les chairs tendres des blancs, à la suite d'une extraction de *Chiques*. Il a cru remarquer que les Européens étaient plus sujets à l'invasion de ces arachnides, la première année.

Le seul remède préventif est de porter de bonnes chaussures, et de visiter ses pieds chaque jour.

Le docteur Carron du Villards a cité un exemple de *Chique* logée au centre de la paupière inférieure.

Les *Chiques* se rencontrent parfois entre les doigts des chiens, mais surtout à la partie inférieure du pied des cochons; on a même regardé ces pachydermes comme propagateurs de l'espèce. (J. Goudot.)

CHAPITRE IV.

DES TIQUES.

Les *Tiques*, ou *Ixodes*, sont des Arachnides de la famille des Acariens, dont les palpes engainent le suçoir et forment avec ce dernier une sorte de bec saillant, court, tronqué et un peu dilaté au bout.

Les *Tiques* fréquentent les bois touffus, s'accrochent aux végétaux peu élevés par les pieds antérieurs, tenant les autres étendus (Latreille). Elles se jettent sur les mammifères et se fixent à leur peau.

Ces animaux pondent une quantité prodigieuse d'œufs. M. Chabrier assure que ceux-ci sortent par la bouche; erreur qui vient de ce que la vulve est dans le voisinage de l'orifice buccal.

4° ESPÈCES. — Nous en avons en France deux espèces principales: 1° la *Tique louvette*, 2° la *Tique réticulée*.

La *Tique louvette* (1) est d'un rouge de sang foncé, avec la plaque

(1) *Ixodes Ricinus* Latr. (*Acarus Ricinus* Linn.), vulgairement *Louvette*, *Tique*, *Pou des bois*, *Puce maligne*. Dans le bas Languedoc, on l'appelle *Lingdsta*.

écailleuse antérieure plus obscure; elle a les marges du corps légèrement épaissies et un peu poilues.

Elle s'attache aux chiens.

La *Tique réticulée* (1) est cendrée, avec de petites taches et des lignes annulaires d'un brun rougeâtre. Elle a les bords de l'abdomen striés, et des palpes presque ovales.

Elle s'attache aux bœufs, aux moutons et à plusieurs autres mammifères domestiques.

2° APPAREIL BUCCAL. — Le bec ou *rostre* des *Tiques* est obtus en avant. Il présente: 1° un *support* formé d'une petite pièce écailleuse reçue dans une échancrure du corselet, et servant de réceptacle à la base du suçoir; 2° une *gaine* de deux pièces fort courtes, écailleuses, concaves du côté interne, arrondies et même un peu larges à leur extrémité (chacune de ces pièces, vue à la loupe, paraît coupée transversalement); 3° un *suçoir* placé dans cette gaine, composé de trois lames cornées, coniques, très dures, dont les deux latérales sont plus petites, et en recouvrement sur la troisième, qui est grande, large, obtuse au bout, un peu transparente et moins colorée: celle-ci porte, sur ses côtés et sur toute sa surface inférieure, un grand nombre de dents de scie très fortes; elle offre un sillon dans son milieu.

3° ACTION SUR L'HOMME. — M. Raspail rapporte qu'il a trouvé plusieurs fois (depuis le mois de décembre 1838 jusqu'au mois de mai 1840) des *Tiques* jeunes, mais à huit pattes (ce qui prouve qu'elles étaient adultes), sur la tête de sa fille âgée de trois à quatre ans. Les atroces démangeaisons éprouvées par l'enfant indiquaient suffisamment que le cuir chevelu était profondément piqué.

Il y a une vingtaine d'années, un jeune homme, revenant de chasser dans les environs de Melun, présenta sous le bras une petite saillie livide, du volume d'une grosse lentille, accompagnée d'une douleur assez vive: c'était une *Tique* énorme qu'il avait prise dans un bois.

Dans son avant-dernier voyage en Algérie (1856), le docteur Ernest Cosson, se trouvant dans l'oasis d'Asla (province d'Oran), fut obligé de dresser sa tente près d'un village, sur un emplacement qui sert habituellement de marché aux moutons. Le lendemain matin, son domestique se réveilla, portant sur le mamelon droit trois *Tiques* rapprochées, de la grosseur d'un pois. La présence de ces parasites lui causait beaucoup de mal.

(1) *Ixodes reticulatus*, Latr. (*Acarus reduvius* Schrank, *Cynorhastes pictus* Herm.).

Les *Tiques* enfoncent leur bec dans la peau comme on enfonce un trocart. Les petits crochets récurrents qui garnissent sa surface l'empêchent de sortir du point où il a pénétré. Le suçoir est engagé d'une manière tellement solide, qu'on ne peut l'en détacher qu'avec force et en arrachant une portion de la peau qui lui adhère.

Ces arachnides sont très voraces ; elles absorbent une grande quantité de sang. Leur corps, qui est très extensible à la circonférence et en dessous, se gonfle et prend l'apparence d'une excroissance plus ou moins livide.

On a vu une *Tique* pénétrer dans une petite tumeur du ventre d'une femme (Hussem). C'est par erreur qu'on en a signalé une autre comme accompagnant la dysenterie.

CHAPITRE V.

DU GARAPATTE.

4° ANIMAL.—Le *Garapatte* est aussi un Acarien du genre *Ixode* (1). On le trouve au Brésil et dans plusieurs autres parties de l'Amérique. Cette arachnide se montre avec le beau temps. A cette époque, les buissons en sont couverts. Malheur, alors, aux personnes inexpérimentées qui entrent dans les taillis, ou à celles qui s'asseyent imprudemment sur le gazon. Les *Garapattes* disparaissent pendant la saison pluvieuse.



FIG. 411. — *Garapatte*.

Description (fig. 411). — Animal long de 5 millimètres. Corps ovale, un peu atténué en avant, très obtus et légèrement crénelé en arrière, déprimé. Céphalothorax à peu près en forme de losange, marqué de très petits points enfoncés et de couleur roussâtre (au moins sur un individu conservé dans l'alcool). Dos couvert de rugosités, brun. Deux yeux apparents. Pattes assez grandes, composées de cinq articles, couvertes de quelques poils courts, roussâtres, les deux premières plus longues que les autres (5 millimètres).

(1) *Ixodes Nigua* Guér. (*Acarus Nigua* de Geer, *A. americanus* Linn.); vulgairement, au Brésil, *Garapatte des colonies*, *Garapatto*, *Carapato*, *Tique américaine*, *Pou des bois*, *Pinollo*.

L'individu que j'ai étudié présentait sous le ventre, entre la seconde et troisième paire de pattes, une fossette avec deux crochets dirigés d'avant en arrière et obliquement de dedans en dehors. Après la troisième paire de pattes, sur la ligne médiane, était une autre fossette plus grande, dans laquelle on voyait un gros mamelon avec une fente longitudinale.

2° APPAREIL BUCCAL (fig. 412). — *Rostre* (avec les palpes) long de 4 millimètre, très apparent, fort, comme tronqué en avant, hérissé de quelques poils, roussâtre.

4° *Palpes* de la longueur du rostre et appliqués contre lui, épais, obtus, formés de trois articles, dont l'intermédiaire le plus grand.

A l'extrémité de l'article terminal, du côté extérieur, se trouve un petit appendice oblong, biarticulé, hérissé de poils courts. Cet appendice est fermé dans le palpe ; on l'en fait sortir par pression.

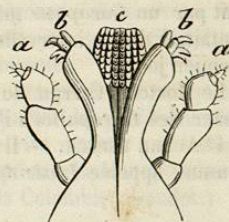


FIG. 412. — Appareil buccal (*).

2° *Languette* oblongue, comme tronquée au sommet et munie dans sa moitié antérieure de huit rangées longitudinales et parallèles de papilles ovalaires dirigées en arrière. Il y en a environ huit à chaque rangée, ce qui fait à peu près soixante-quatre. Les terminales sont très petites ; celles des deux rangées médianes présentent un point ou tubercule dans le centre.

La languette offre, vers sa base, cinq stries longitudinales parallèles, dont la médiane est la plus forte.

3° *Mandibules* de la longueur de la languette, oblongues, un peu renflées en avant, obtuses. A l'extrémité du côté intérieur, elles montrent un appendice lancéolé, et du côté extérieur trois crochets recourbés d'avant en arrière, les deux inférieurs unis ensemble vers la base. L'appendice et les crochets sont cachés dans la mandibule. On peut les faire sortir en comprimant cet organe.

3° ACTION SUR L'HOMME.—Le *Garapatte* introduit son rostre dans les chairs et ne s'en détache que lorsqu'il est gonflé outre mesure.

Sa présence se révèle par une douleur cuisante et par un point rouge dont il occupe le milieu.

M. Dassier a vu au Brésil une dame, au retour d'une promenade dans un bois, obligée de se jeter tout habillée dans l'eau, pour

(*) a, a, palpes. — b, b, mandibules. — c, languette.

échapper au feu qui la dévorait. Un chasseur lui a raconté qu'il avait été forcé plusieurs fois, après une journée de chasse, de se lever au milieu de la nuit, pour se plonger dans un ruisseau.

Les Indiens sont très sujets à l'invasion des *Garapattes*.

Les nègres saisissent ces animaux avec le bout des ongles et les arrachent; mais l'araignée se laisse couper en deux plutôt que de lâcher prise, ce qui fait que sa piqûre est quelquefois très longue à guérir.

M. Dassier a gardé plus d'un an, au bras gauche, un bouton produit par un *Garapatte* mal extirpé. Pendant tout ce temps, il ressentait, à divers intervalles, des démangeaisons aussi fortes que le premier jour.

Le docteur Carron du Villards a vu des chasseurs américains porter des *Garapattes* à l'angle intérieur de l'œil.

4° AUTRE ESPÈCE. — Il existe une autre espèce étrangère, moins connue, appelée *Ixode de l'homme* (1).

CHAPITRE VI.

DES ARGAS.

Les *Argas* sont des Arachnides voisines des Tiques; ils en diffèrent par leur bouche inférieure et par leurs palpes libres, coniques et composés de quatre articles.

Ces animaux ont un corps ovale-elliptique, très plat, coriacé, granuleux et très extensible.

Ils aiment beaucoup le sang. On les a comparés aux Punaises, auxquelles ils ressemblent un peu par leur physionomie générale; mais ils ne quittent pas le corps comme ces dernières, ils s'y fixent à la manière des Tiques. Ce sont de vrais *Épizoaires*.

1° ESPÈCES. — Deux espèces principales méritent une attention particulière; ce sont: 1° l'*Argas de Perse*, 2° le *Chinche*.

L'*Argas de Perse*, ou *Punaise de Miana* (2) (fig. 113), est commun à Miana, en Perse.

Sa taille est à peu près celle de nos Punaises ordinaires; il a le



FIG. 113. — *Argas*.

- (1) *Ixodes hominis* Koch.
(2) *Argas persicus* Fisch.

corps comme chagriné, d'un rouge sanguin, avec quelques points élevés blanchâtres.

L'*Argas chinche* (1) habite la Colombie, d'où il a été rapporté par M. Justin Goudot.

Il a la taille du précédent; sa couleur est roussâtre.

2° APPAREIL BUCCAL. — Les *Argas* ont un bec hérissé de petites pointes; ce bec ressemble à celui des *Ixodes*, mais il est inférieur et à découvert.

3° ACTION SUR L'HOMME. — On a cru, pendant longtemps, que les *Argas* tourmentaient seulement les pigeons; nous avons, en effet, une espèce européenne, l'*Argas bordé* (2), qui se tient dans les colombiers et qui suce le sang de ces oiseaux.

Il est bien reconnu, aujourd'hui, que ces parasites attaquent l'homme. On dit que celui de *Perse* inquiète de préférence les étrangers (?). Ses piqûres produisent une vive douleur; on assure même qu'elles peuvent entraîner la consommation et la mort. (Fischer.)

Le *Chinche* fait beaucoup de mal dans la Colombie. (Goudot.)

CHAPITRE VII.

DU ROUGET.

1° ANIMAL. — Le *Rouget*, ou *Lepte autumnal* (3) (fig. 114), est encore un Acarien.

Comme les Arachnides présentent ordinairement huit pattes à l'état parfait, et seulement six à l'état de larve, M. de Siebold avait soupçonné que le *Rouget*, qui est hexapode, devait être un animal incomplètement développé. L'observation a démontré, en effet, que c'est une larve de *Trombidion*.

Le *Rouget* est assez commun en France; il se tient sur les tiges des graminées et de quelques autres plantes peu hautes, sous les tas de feuilles sèches, dans les guérets et dans les bois; on l'observe aussi sur les petits arbrisseaux, par exemple sur les groseilliers et les genêts. De France

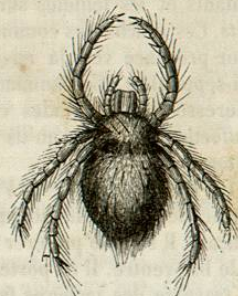


FIG. 114. — *Rouget*.

- (1) *Argas Chinche* Gerv.
(2) *Argas marginatus* Latr.
(3) *Leptus autumnalis* Latr. (*Acarus autumnalis* Shaw); vulgairement, dans la

l'a souvent observé dans les jardins, au sommet des mottes de terre, au haut des échelas et sur les angles des caisses d'orangers, attendant probablement l'occasion de s'accrocher à quelque mammifère ou à l'homme. Il en a vu s'attacher aux oreilles des chiens, dans leurs sourcils et sous leur ventre. Ce parasite attaque aussi les chats, mais il ne paraît pas les tourmenter beaucoup.

Description. — Le *Rouget* est un animal très petit : il offre un dixième de millimètre de diamètre.

Son corps est ovoïde, déprimé, mou, hérissé de quelques poils en dessus. Sa couleur varie du jaune orangé au rouge écarlate. Son céphalothorax et son abdomen paraissent médiocrement distincts. Ses pattes sont proportionnellement longues, un peu épaisses, assez nettement articulées, couvertes de quelques poils roides, et terminées par deux crochets recourbés.

La femelle présente un abdomen plus gros que celui du mâle. On y voit, d'après M. Gruby, des ovules de $1/50^e$ de millimètre de diamètre.

2° APPAREIL BUCCAL. — Suivant Shaw, le *Rouget* possède un suçoir ou *rostre* protractile.

Selon M. Gruby, la partie rostrale de cette arachnide est constituée par deux paires de palpes saillants, triangulaires et acérés. A côté de chacun de ces palpes s'en trouve un autre beaucoup plus court. Tout autour, on distingue de petites saillies arrondies. Cette description laisse un peu à désirer.

3° ACTION SUR L'HOMME. — Les habitants de la campagne, les enfants et les femmes surtout, connaissent parfaitement les *Rougets*. Ces arachnides commencent à paraître ou plutôt à faire sentir leur présence vers la mi-juillet, et cessent de se montrer vers la mi-septembre. Ces animaux sont plus communs les années de sécheresse et de grandes chaleurs (De France). M. Gruby désigne l'affection cutanée qu'ils occasionnent, sous le nom d'*érythème automnal*.

Le *Rouget* se jette sur l'homme et s'insinue dans sa peau, à la racine des poils. Il attaque surtout les personnes qui ont la peau délicate. Il semble préférer les jambes, la partie interne des cuisses et le bas-ventre. Il se porte aussi sur les bras et sur le sein. Quand on traverse des jachères fréquentées par ces arachnides, ou bien quand on se dépouille d'une partie de ses habits, sans précaution, dans les bois ou dans les parcs, surtout lorsqu'on s'étend négligem-

Charente-Inférieure, Vendangeron; dans la Haute-Garonne, *Bête rouge*; et dans d'autres départements, *Bête d'août*, *Bec-d'août*, *Pique-août*, *Aouti*.

ment sur la pelouse, on ne tarde pas à être assailli par ces petites bêtes incommodes.

Duméril a trouvé un jour à la base d'un cheveu, chez un jeune enfant, plus de douze *Rougets* vivants, agglomérés.

Ces animaux cheminent assez vite, car on les voit monter des jambes jusqu'à la tête dans peu de temps. Ils se trouvent souvent arrêtés en route par les jarretières et les ceintures; alors ils se fixent à l'endroit de l'obstacle. M. Gruby a constaté que les *Rougets* pénètrent avec le rostre, soit dans les canalicules sudorifères, soit dans les orifices des glandes sébacées; ils se fixent fortement. Leur corps reste dehors; et si l'on cherche à le détacher, il arrive très souvent qu'on le sépare du rostre par arrachement, plutôt que de faire lâcher prise à l'arachnide.

Duméril présume que les *Rougets* s'attachent avec les ongles, et qu'ils insinuent leur suçoir sous l'épiderme; mais que ce sont principalement les mouvements des pattes et des ongles qui font naître l'irritation et l'inflammation que l'on éprouve.

L'analogie avec d'autres arachnides parasites me fait penser que le mal doit être produit uniquement par le bec; peut-être la salive de l'animal présente-t-elle un caractère particulier, car la douleur produite n'est guère en rapport avec l'organe microscopique que l'animal enfonce dans la peau.

La blessure du *Rouget* occasionne des démangeaisons vives, brûlantes, insupportables, qui empêchent de dormir. Latreille les compare à celles de la gale. La peau se gonfle et devient rouge, quelquefois même violacée. Il se forme des plaques irrégulières, assez grandes relativement à la taille du parasite (de 8 à 15 millimètres de diamètre). Ces plaques, tantôt isolées, tantôt réunies par groupes, sont un peu dures et présentent quelquefois un point saillant appréciable. Lorsqu'on les examine à la loupe, on distingue sur leur partie culminante un point rouge qui n'est autre chose que le parasite. (Gruby.)

Les personnes attaquées se grattent avec force, le plus souvent jusqu'au sang, et augmentent toujours l'étendue et l'intensité inflammatoires.

Les ampoules occasionnées par le *Rouget* guérissent bientôt, si l'on n'y touche pas; mais si on les irrite plusieurs fois, elles finissent par suppurer.

John a observé un exanthème déterminé par cette cause. Moses cite aussi un cas d'inflammation papuleuse et vésiculeuse avec des démangeaisons insupportables, dans une famille, produite par le même animal. Le pourtour de l'acrimonie était couvert de taches

rouges; un examen microscopique fit voir que c'étaient des accumulations de *Rougets*.

La *Chique* et le *Rouget* forment la transition des Parasites cuticoles extérieurs aux Parasites cuticoles intérieurs, c'est-à-dire des *Épizoaires* vivant sur la peau aux *Épizoaires* qui habitent dans son tissu.

SECTION II.

DES ÉPIZOAIRES VIVANT DANS LA PEAU.

Les *Épizoaires* qui vivent dans la peau sont: 1° le *Sarcopte*, 2° l'*Acaropse*, 3° le *Démodex*, 4° quelques autres *Acariens* imparfaitement connus.

CHAPITRE PREMIER.

DU SARCOPE.

Le *Sarcopte*, ou Parasite de la gale, est une arachnide de la famille des *Acariens*.

1° HISTOIRE. — L'histoire de cet animalcule est assez curieuse. On assure que les Chinois le connaissent depuis 4000 ans. Ils désignent la gale sous le nom de *tchong-kiai*, mots qui signifient littéralement, *pustules formées par un ver* (Dabry). Quoi qu'il en soit, Avenzoar, médecin arabe du XII^e siècle, passe chez nous pour le premier qui ait observé, dans la gale, un petit animal *si petit, qu'on peut à peine le voir, et qui, caché sous l'épiderme, s'en échappe lorsqu'on y pratique une ouverture*. Il le désigne sous le nom de *Soab*. Rabelais parle deux fois du Ciron de la gale. Il rapporte qu'un des ancêtres de Pantagruel, Enay, *feut très expert en manière d'oster les cirons des mains*. Ailleurs, il fait dire à Panurge, *mais d'ond me vient ce ciron icy, entre ces deux doigts?* Ambroise Paré est encore plus explicite. Voici comment s'exprime le père de la chirurgie. « Les cirons sont » de petits animaux tousiours cachez soubz le cuir, soubz lequel ils » se traînent, rampent et le rongent petit à petit, excitant une fasp » cheuse desmangeaison et grattelle... » Scaliger, Aldrovande, Muffet, et surtout Cestoni et Wichmann, s'occupèrent du Ciron de la

gale. Malgré ces autorités respectables, et malgré les figures assez exactes publiées par les *Acta eruditorum* (1682), par M. A. C. D. (1) (1726), et par de Geer (1778), plusieurs médecins n'ayant pu réussir à voir l'animal dont il s'agit, considérèrent son existence comme très problématique.

En 1842, Galès (de Belbèze), pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis, publia une dissertation sur la gale, dans laquelle il assura avoir observé plus de trois cents Cirons, ayant tous la même forme, mais offrant tantôt huit pattes, tantôt six, ce qu'il attribuait à la différence des sexes. Galès ne décrit pas l'animal, mais il en donne la figure. Le mémoire de ce jeune pharmacien fut reçu avec empressement, et la présence d'un animalcule dans l'affection dont il s'agit admise de nouveau, sans opposition. La figure publiée par cet auteur a été reproduite dans les livres pendant plus de quinze années, comme la représentation exacte du Parasite de la gale. Malheureusement cette figure différait notablement du ciron décrit dans les premiers ouvrages. On eut bientôt des doutes. On examina les choses de plus près. Galès affirmait avoir trouvé l'animal dans les pustules mêmes, où il *ne vit jamais*. Alibert et Biett firent des recherches nombreuses, et ces recherches furent toujours négatives. On soupçonna que l'auteur de la nouvelle dissertation en avait imposé aux savants et au public. Enfin, M. Raspail découvrit que l'animalcule figuré n'était autre chose que... le *Ciron du fromage!*

Dès lors l'incrédulité revint dans les esprits, et l'on arriva bientôt à nier une seconde fois la présence d'un animalcule dans la gale. En 1824, Mouronval publia une dissertation pour établir que la cause de la gale n'est ni un ciron, ni un virus. L'auteur avait fait des recherches sur *plus de dix-huits cents* galeux! Enfin, le docteur Lugol offrit 300 francs, comme défi, à celui qui montrerait l'animalcule de la gale.

Cependant, en 1834, François Renucci, étudiant en médecine, natif de Corse, assistant à la clinique du professeur Alibert, proposa d'extraire et de faire voir, séance tenante, l'animalcule objet de tant de controverses. L'expérience eut un succès complet, et une partie des étudiants présents réussirent à isoler eux-mêmes plusieurs animalcules. Il fut constaté que les anciens avaient raison, qu'il y avait réellement un parasite spécial producteur de la gale, et

(1) Auteur anonyme d'une brochure intitulée: *Système d'un médecin anglais sur la cause de toutes les espèces de maladies, avec les surprenantes configurations des différentes espèces de petits insectes qu'on voit, par le moyen d'un bon microscope, dans le sang et dans les urines des différents malades, et même de tous ceux qui doivent le devenir*. Paris, in-8. — Voyez page 281.